

VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER UNE ANALYSE D'EAU ?

LE LABORATOIRE DEPARTEMENTAL VOUS INFORME ET SE TIENT A VOTRE DISPOSITION POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE.

QUEL FLACON CHOISIR ?

Flacons en fonction du type d'analyse demandée :

Analyse potabilité ME et CE

Pesticides/Herbicides



Les flacons adaptés à chaque analyse sont disponibles à la réception du Laboratoire.

La liste des flacons à utiliser est disponible sur le site internet laboratoire16.lacharente.fr

Pour une analyse microbiologique (ME)

Un flacon stérile de 500 ml contenant du thiosulfate de Sodium.

Ne pas vider le produit, ni rincer le flacon.

Pour une analyse chimique (CE) :

En plus des flacons présents sur les photos, ajouter un digitube de 50ml pour la recherche de métaux.



Pour une analyse de Pesticides/Herbicides

Deux flacons supplémentaires (Cf Photo)

COMMENT PROCEDER AU PRELEVEMENT ?

Il est important d'effectuer le prélèvement en évitant les contaminations pour ne pas fausser les résultats d'analyse.

Analyse microbiologique

S'il s'agit d'une pompe ou d'un robinet, faire couler l'eau pendant 2 minutes, flamber l'orifice et refaire couler un peu d'eau avant de recueillir l'échantillon. Ouvrir le flacon, puis le remplir jusqu'à l'épaule du flacon (sans débordement) et le reboucher avec soin.

Analyse chimique et Pesticides/herbicides

Rincer le ou les flacon(s) avec l'eau à analyser. Remplir entièrement sans débordement et reboucher le ou les flacon(s).

Remarques

- Pour éviter les confusions, il est préférable d'indiquer sur le ou les flacon(s), la date, l'heure, le type d'eau, la commune où le prélèvement a été effectué.

- Le prélèvement est sous l'entière responsabilité de l'opérateur.

COMMENT TRANSPORTER LES ECHANTILLONS ?

Les échantillons doivent être conservés en **glacière réfrigérée** (+ glace) (à 5+/-3°C de préférence).

QUAND DEPOSER LES ECHANTILLONS ?

- de préférence dans la journée du prélèvement et dans tous les cas <24h
- **Dans les 6h si demande d'analyse microbiologique**

Au vu d'exigences techniques particulières en lien avec certains paramètres, merci de prendre contact avec le laboratoire pour l'organisation de prestations liées à des échantillons devant être déposés à compter du jeudi après-midi.

ACCEPTABILITE DES ECHANTILLONS ?

Les conditions d'acceptation des échantillons au LDAR16 sont vérifiées et doivent être conformes aux exigences établies par le laboratoire en fonction de l'échantillon et des prestations demandées (respect du conditionnement, du volume/ quantité, des délais et durée d'acheminement, du transport).

Un technicien se rendra disponible en cas de non-conformité.

Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00
le vendredi de 8h30 à 16h00

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET DE RECHERCHE DE LA
CHARENTE (LDAR16)
496, route de Bordeaux – 16021 ANGOULEME
Tél. : 05.16-09-50-12 – Fax : 05-16-09-51-63
Email : LDA16@lacharente.fr